

Faut-il avoir recours à l'orthodontie avant les dents définitives ?



Les Juniors rencontrent de nombreux problèmes dentaires qui peuvent peser lourdement dans l'évolution des dents définitives. Le docteur Sophie Amar, orthodontiste à Vincennes (94), répond à nos questions sur l'utilité et l'efficacité à long terme des traitements précoces.

Pouvez-vous expliquer très simplement quels peuvent être les problèmes dentaires des Juniors, et répondre aux parents qui peuvent penser qu'il est inutile d'intervenir sur des dents de lait destinées à tomber rapidement ?

" Les problèmes dentaires des Juniors ne se cantonnent justement pas aux dents de lait - bien que ces dernières, il faut le savoir, jouent un rôle majeur dans l'évolution des dents définitives. Un intitulé de notre profession d'orthodontiste est " orthopédie dento-faciale ", c'est-à-dire " correction de la croissance de la face ". En effet, les Juniors rencontrent des anomalies osseuses au niveau des mâchoires (trop étroites, trop en arrière, trop en avant...) qui vont générer des problèmes d'évolution des dents (engorgement ou retard dentaire...) et de croissance harmonieuse du bas du visage. Ces anomalies sont génétiques ou liées à des " habitudes déformantes " du type succion du pouce ou de la tétine. "

Un traitement sur dents de lait ou dentition mixte peut-il rester efficace à l'adolescence, lorsque le corps en général, et les mâchoires en particulier, connaissent d'énormes transformations ?

" Un traitement précoce va rester " efficace " à l'adolescence dans le sens où il permet de recouvrer une croissance normale du visage, de corriger les problèmes d'éruption dentaire et de supprimer les habitudes néfastes au bon développement des mâchoires et des dents. Une harmonisation de la croissance du bas du visage effectuée sur un Junior permettra, à l'adolescence, de minimiser la durée d'un traitement avec bagues et parfois d'éviter des extractions de dents définitives. "

L'orthodontie précoce garantit-elle d'éviter tout traitement à l'adolescence ?

" Non, elle ne le garantit pas, sauf dans quelques cas, d'éviter un traitement à l'adolescence, mais elle réduira la durée et la complexité d'un traitement difficile. "

Les Juniors ne sont-ils pas trop jeunes pour supporter une telle contrainte (appareil, soins...) ?

" Physiquement, les contraintes sont tout à fait supportables, car les Juniors sont justement à un âge où le corps est très réceptif au traitement. En revanche, sur le plan psychique, il faut absolument prendre en compte la maturité et le caractère de l'enfant, ainsi que son adhésion ou non au projet de traitement. Personnellement, je préfère ne pas intervenir avant 7 ou 8 ans. "

Quelle est la durée moyenne d'un traitement chez un Junior ? Les traitements d'orthodontie précoce sont-ils pris en charge par la Sécurité sociale ?

" En moyenne, un traitement d'orthodontie précoce dure un an. Il est pris en charge par la Sécurité sociale, mais attention ! Seuls six semestres de traitement sont accordés dans toute une vie : il est donc raisonnable de ne pas suivre plus de deux semestres en orthodontie précoce, afin de pouvoir bénéficier sereinement d'un éventuel traitement à l'adolescence. "

Pour en savoir plus, consultez le site du cabinet d'orthodontie du Docteur Amar

<http://dr-amar-sophie.chirurgiens-dentistes.fr/>